

Coudes

Bulletin Municipal d'Informations

N° 63- JUILLET 2020

Infos



L'école



Des travaux réguliers



Vie associative dynamique



Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,

C'est avec un grand honneur mais aussi une grande humilité que la nouvelle équipe municipale élue en mars a pris ses fonctions le 23 mai dernier. Un grand honneur car œuvrer pour la commune de Coudes de manière collective autour d'un projet était notre souhait. Une grande humilité car nous succédons à des équipes municipales, menées par Jean-Paul Bacquet et les maires qui l'ont précédé et qui ont transformé durablement le paysage de notre village. Une grande humilité aussi car le contexte de la crise sanitaire et économique exige prudence et sagesse dans les décisions.

SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Vie municipale	4
Vie associative	18
Culture	24
Bon à savoir	27
Bloc notes	30

Prendre la responsabilité de la gestion municipale en pleine crise sanitaire n'est pas une chose facile mais, avec mon équipe, nous nous sommes attelés sans délai à la tâche qui nous incombait. La première priorité a été de remettre en marche progressivement l'école et les services périscolaires en s'assurant avant tout de respecter les protocoles sanitaires successifs qui nous étaient donnés souvent tardivement. Cela s'est accompagné de son lot de décisions difficiles à prendre tant elles mettaient en jeu la sécurité des enfants ou empêchaient les parents de retourner au travail. Nous les avons toutes prises en responsabilité en mettant la sécurité des élèves au premier plan. Finalement les dernières semaines se sont déroulées de manière presque normales. La rentrée que nous préparons devrait se faire selon les mêmes modalités sanitaires. C'est aussi en responsabilité, parce que le protocole est difficile à mettre en place que nous avons décidé d'annuler les festivités du 14 juillet après une longue réflexion.

Dans le même temps, il a fallu mettre en place un plan de continuité des activités afin de faire reprendre à temps plein les équipes techniques qui travaillaient en mode dégradé durant le confinement. Le retour à la normale a eu lieu le 25 mai et a permis de rattraper au fur et à mesure le retard pris dans le nettoyage des rues, dans les tontes d'espaces verts et toutes les tâches inhérentes à leur activité. Je tiens, ici, à remercier les employés municipaux de l'équipe technique, de l'école et du secrétariat qui se sont investis fortement à partir de cette date dans le retour progressif à une normalité relative. Je remercie aussi mes adjoints Alain Gauchet, Océane De Dios et Alain Chigros et tous les conseillers municipaux pour leur investissement personnel lors de cette crise et leur participation aux différentes tâches d'organisation mais aussi de nettoyage et de remise en place des structures communales.

Et puis évidemment, il y a eu la crue des 12 et 13 juin. L'expérience acquise lors des mandats précédents a permis de prévoir le niveau de débordement et d'avertir les riverains de l'Allier par anticipation. Les rez-de-chaussée de deux maisons ont été inondés et les dégâts ont été circonscrits à la destruction de lisse en bois et à l'enfouissement des jeux pour enfants. Les réparations ont eu lieu dans la foulée pour remettre en état ces quais d'Allier si chers à nos cœurs.

Parallèlement, nous avons dû voter le compte administratif de l'année 2019 qui aurait dû être fait par l'équipe précédente et mettre en place le budget 2020 avant le mois de juillet. Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 67 000 euros mais un fort déficit en investissement qui s'explique par des dépenses non faites et des subventions non perçues quant à l'exécution de la nouvelle salle multi-activités. Ces dépenses et ces recettes devront donc être faites sur le budget 2020. Il est à noter qu'un emprunt de 400 000 euros a été contracté en janvier par mon prédécesseur pour financer ce nouvel outil de notre collectivité qui a reçu plus de 600 000 euros de subventions.

La situation sanitaire, les restes à réaliser de la salle multi-activités, la baisse des dotations et un

Directeur de publication
Laurys LE MARREC
Maire de Coudes.

Conception
Laurys LE MARREC
Maire de Coudes.
Ségolène JUILLARD
Conseillère municipale
Impression

avenir économique incertain nous ont poussé à penser le budget 2020 avec sagesse et économie. Nous ne ferons pas les grands projets d'investissement en assainissement ou en voirie souhaités par l'équipe précédente (plus d'un million d'euros) cette année préférant attendre une plus grande lisibilité financière des collectivités dans l'avenir. De plus la compétence Assainissement revenant à l'Agglomération Pays d'Issoire au 1^{er} janvier 2020, l'excédent de fonctionnement de l'assainissement communal doit lui être restitué. Nous devons dans le même temps clôturer des emprunts concernant des terrains acquis antérieurement.

Ces dépenses non prévues en investissement incitent à la prudence et à la sagesse budgétaire. Les frais de fonctionnement engendrés par la nouvelle salle multi-activités (remboursement d'emprunt, ménage, électricité, gaz, eau etc..) mais aussi par le Covid et les dépenses nouvelles qu'il engendre notamment pour l'école nous ont fait réévaluer la taxe foncière, justifiable par ce nouveau service pour les habitants de Coudes.

Cette année le budget d'investissement sera consacré à de petits travaux, à l'achat de matériel facilitant le travail de l'équipe technique mais surtout à l'achat des équipements de la salle multi-activités (tables, chaises, estrade, sonorisation, vaisselle) sans lesquels nous ne pourrions l'utiliser. Une autre partie sera consacrée à des travaux dans les logements appartenant à la commune. Cette sagesse du budget 2020 nous permet de prendre le temps de réfléchir dès maintenant aux projets que nous voudrions mettre en place dans le budget 2021.

Le décalage de plus de deux mois de la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale a retardé d'autant certaines de nos propositions. Ainsi, le fleurissement durable de la commune n'a pu avoir lieu tel que nous l'aurions souhaité. Nous avons tout de même utilisé des plantes durables et économe en eau comme les lavandes et les pourpiers pour fleurir le centre-bourg. Les commissions municipales se sont réunies et vont se réunir afin de travailler sur l'environnement, les travaux et la politique enfance-jeunesse avec le décalage que l'on connaît. Ce décalage nous le retrouvons dans la communication de ce bulletin d'information mais cela nous permet aussi d'envisager différemment les choses.

Des sources de satisfactions ont tout de même fait surface. Ainsi La Poste a renforcé ses horaires après que j'ai rencontré la direction concernant des rumeurs persistantes de fermeture. Le travail étroit avec l'inspection d'académie durant le confinement a permis d'obtenir un poste de remplaçant et un poste d'enseignant RASED qui avait disparu. Nous nous en réjouissons.

Nous espérons que la rigueur sanitaire, que le respect des règles sanitaires par tous pourra nous permettre de retrouver une vie normale, pourra permettre aux associations de réinvestir l'animation du village. Dans tous les cas, soyez assurés que l'équipe municipale met toute son énergie pour le bien-être de la commune depuis le 23 mai avec une motivation qui ne cesse de croître.

Laury Le Janec



Conseil Municipal

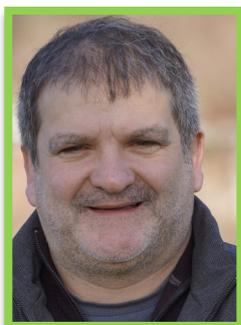


Laurys Le Marrec

Maire de Coudes

Enseignant

Avenue Jean Jaurès



Alain Chigros

1^{er} Adjoint au Maire

En charge des affaires sociales, des associations, de l'animation et des bâtiments publics

Centre bourg

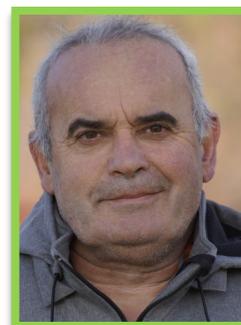


Océane De Dios

2^{ème} Adjointe au Maire

En charge de l'enfance-jeunesse, des finances et de la communication

La Ronzière



Alain Gauchet

3^{ème} Adjoint au Maire

En charge des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement

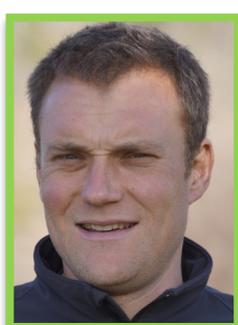
Impasse du Barry



Sylvie Gaydier

Conseillère municipale

Route de Clermont



Julien Gougnaud

Conseiller municipal

Le Rivage



Mary Courtial

Conseillère municipale

Rue du Nord



Rodolphe Porcheron

Conseiller municipal

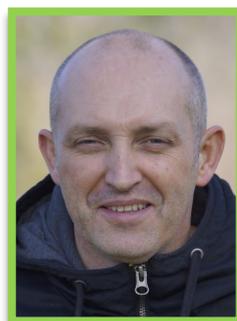
Poumaret



Chantal Soleillant
Conseillère municipale
Avenue Jean Jaurès



Geneviève Poulain
Conseillère municipale
Chemin de Batel



Gérald Touraille
Responsable logistique
Les Vergers



Annie Delair
Conseillère municipale
Le Barry



Lucas Lidy
Conseiller municipal
Centre bourg



Ségolène Juillard
Conseillère municipale
Centre bourg



Robert Marlhoux
Conseiller municipal
Avenue Jean Jaurès

Commissions

Commissions thématiques	
Enfance – Jeunesse	Océane DE DIOS - Mary COURTIAL - Lucas LIDY – Julien GOUGNAUD – Ségolène JUILLARD
Animation locale	Mary COURTIAL – Gérald TOURRAILLE – Julien GOUGNAUD – Sylvie GAYDIER – Annie DELIAR – Rodolphe PROCHERON – Geneviève POULAIN
Finances	Gérald TOURRAILLE – Julien GOUGNAUD – Robert MARLHOUX
Communication	Océane DE DIOS - Ségolène JUILLARD
Travaux et développement urbain	Alain CHIGROS - Lucas LIDY – Gérald TOURRAILLE – Julien GOUGNAUD – Chantal SOLEILLANT – Robert MARLHOUX – Geneviève POULAIN
Environnement, développement durable et embellissement	Gérald TOURRAILLE – Julien GOUGNAUD – Sylvie GAYDIER – Ségolène JUILLARD – Rodolphe PORCHERON – Robert MARLHOUX – Geneviève POULAIN – Lucas LIDY

La nouvelle équipe municipale a dû rapidement voter le compte-administratif 2019 qui est l'image budgétaire de l'année passée. Ce compte-administratif montre un certains nombre de choses :

FONCTIONNEMENT	PREVU Budget Primitif 2019	REALISE 2019	Budget Primitif 2020
Recettes	738 191,00	754 273,56	709 449,15
Dépenses	738 191,00	686 500,55	709 449,15
Excédent 2019	0,00	67 773,01	0,00

INVESTISSEMENT	PREVU Budget Primitif 2019	REALISE 2019	Budget Primitif 2020
Recettes	1 255 689,00	267 796,54	1 155 211,34
Dépenses	1 255 689,00	806 640,91	1 155 211,34
Déficit 2019	0,00	-538 844,37	

Compte administratif 2019

En fonctionnement :

- ◆ La situation financière de la commune est saine grâce au travail rigoureux des équipes précédentes. Le compte administratif permet de dégager un excédent de 67 773 euros qui sera versé en investissement pour l'auto-financement des projets à venir.
- ◆ Les dotations de l'Etat continue à baisser chaque année pour une commune dont la Dotation Globale de fonctionnement est faible. La moyenne départementale est de 213 euros par habitants et seulement de 78 euros pour Coudes. Le Maire a rencontré le sous-préfet d'Issoire ainsi que la Direction Générale des Finances Publiques pour aborder l'évolution possible de ces dotations pour la commune.
- ◆ Si nous dégageons toujours un excédent de fonctionnement qui permet de l'autofinancement, cet excédent est à la baisse depuis quelques années et nous devons veiller, plus que jamais, à la rigueur budgétaire pour le conserver. Cela passe par un suivi des dépenses au jour le jour.

En investissement

- ◆ Le compte administratif 2019 montre un fort déficit en investissement qui n'est pas inquiétant car il est lié à la salle multiactivités.
- ◆ En effet, toutes les dépenses et toutes les subventions en recette n'ont pas été perçues en 2019 pour ce projet, ce qui crée de facto une impression de déficit. Ces dépenses et recettes affecteront le budget 2020.
- ◆

Budget primitif 2020

Le budget primitif 2020, voté le 2 juillet, est un budget prudent. En effet, il a semblé inutile au Conseil municipal de se lancer dans des investissements lourds cette année pour plusieurs raisons : la prise de fonction tardive de la nouvelle équipe municipale, un budget voté tardivement mais surtout une situation sanitaire et économique qui semble instable. La prudence a donc été le mot d'ordre.

Taux des 3 taxes

	Taxe d'habitation		Taxe Foncière (Bâti)		Taxe Foncière (Non Bâti)	
	Base	Taux	Base	Taux	Base	Taux
2019	1 683 389	10.15	1 162 066	16.80	11 110	63.13
Produit Fiscal	168 795 €		194 712 €		7 007 €	
2020	1 707 000	10.15	1 185 000	17.14	11 200	64.39
Produit Fiscal	173 261 €		203 109 €		7212 €	

Des dépenses de fonctionnement supplémentaires sont affectées au budget 2020. Il s'agit principalement de celles de la salle multi-activités qui entraîne des dépenses en entretien, en électricité, en eau, en impôts ou en emprunt mais qui apporte un service nouveau pour la population. Les mesures sanitaires anti-covid entraînent des dépenses supplémentaires non négligeables en produits utilisés (masques, gel, virucides et entretien des locaux supplémentaires). Ces dépenses ont fait évoluer la taxe foncière bâtie et non bâtie.

En fonctionnement.

- ◆ La baisse du budget de fonctionnement est essentiellement due au transfert de la cotisation "services départemental d'incendie et Secours" à l'Agglomération Pays d'Issoire qui en a pris la compétence. Cette dépense en moins est concomitante à une recette en moins puisque API nous retire la même somme de notre attribution annuelle. C'est donc une opération blanche pour les communes d'API.

En investissement

- ◆ Le budget d'investissement équilibré à 1 155 211.34 € est surtout justifiée par les restes à réaliser en dépenses et en recettes découlant de la construction de la salle multiactivités.
- ◆ Il est à noter qu'un emprunt de 400 000 euros a été effectué en janvier 2020 par l'équipe précédente pour finaliser le financement de la salle multi-activités. Cet emprunt risque d'être insuffisant. Nous mettons tout en place pour qu'un emprunt complémentaire ne soit pas fait en fin d'année.
- ◆ En 2020, les investissements nouveaux concerneront le mobilier de la nouvelle salle multiactivité pour 20 000 €
- ◆ Des opérations d'entretien et de rénovation nécessaires : réfection de la porte de l'école, rénovation des fenêtres simple-vitrage des logements communaux, réfection totale du carrelage du nouveau vestiaire, petits travaux de voirie, achat de matériel pour l'équipe technique.

Etat civil

Ils sont arrivés :

1 ^{er} février 2020 :	Marius CHEVILLARD BOURNAT
29 février 2020 :	Ly-Lan COISSARD
22 avril 2020 :	Valentine Julie Madeleine RHEIN LEROY
11 mai 2020 :	Lola BAYLOT
12 mai 2020 :	Léana Denise Manuella BOUCHET
29 juin 2020 :	Romane Lily COSTON
02 juillet 2020 :	Hadrian, Jack BOUCHET
08 juillet 2020 :	Lélio, Jean-Michel, Gilbert MARTIN

Nous présentons toutes nos félicitations aux heureux parents,
ainsi que nos vœux de bonheur aux nouveaux nés.

Ils nous ont quittés :

06 janvier 2020 :	Michel Jacques LUTON
04 février 2020 :	Christophe BRUN
06 février 2020 :	Jeannine Denise BOURDIE veuve COMPAGNON
15 mars 2020 :	Rose Marie Antoinette LANZA épouse CORBIERE
12 avril 2020 :	Pierre Charles André CORBIERE

Nous présentons nos sincères condoléances
aux familles.

Ils se sont unis :

20 juin 2020 :	Julien GOUGNAUD et Delphine Emma Josette BOUTEYRE
27 juin 2020 :	Joffrey Pierre ROSSELL et Anne GOIGOUX
18 juillet 2020 :	Daniel Fernand GEERAERT et Sandrine Marie Marguerite RODRIGUES

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux
nouveaux époux.

Les travaux post-confinement

La période de confinement que nous avons connu a entraîné un travail de l'équipe technique en mode dégradé. A partir, du 25 mai un plan de reprise d'activité a été mis en place pour un retour total du personnel dans des conditions sanitaires satisfaisantes avec une priorité, rattraper le travail non fait durant cette période.

Le nettoyage des rues

Les employés municipaux ont été très réactifs quant au nettoyage des rues, à l'arrachage des herbes folles qui ont proliféré durant le confinement, aidés par les conseillers municipaux disponibles pour ces tâches qui devenaient urgentes. L'opération se poursuit au quotidien ainsi que les tontes régulières des différents espaces publics et des aires de jeux.

Le fleurissement de la commune



Le fleurissement de la commune s'est fait dans l'urgence avec deux priorités. Fleurir avec des espèces durables plusieurs années et fleurir avec des plantes économes en eau.

Le choix s'est naturellement porté sur les lavandes, les pourpiers et les dipladénias. D'autres plantes sont envisagées mais ne pouvaient être plantées à cette saison. La facture en fleurs est ainsi moins importante que les autres années avec des plantes durables.

Nous envisageons la mise en place de jachères fleuries dans certains lieux de la communes pour favoriser la biodiversité et limiter les tontes.



Nettoyage du cimetière

Le cimetière a vu son espace recouvert de mauvaises herbes durant le confinement. Il aura fallu plusieurs jours à l'équipe technique et à des conseillers municipaux pour le remettre propre. Les employés et l'adjoint aux travaux en ont profité pour restaurer la cabane de jardin du cimetière et y installer des outils offerts par Jean Disseix.



Une deuxième crue en 6 mois.

Après la crue du mois de novembre, une crue plus importante a eu lieu le 13 juin.

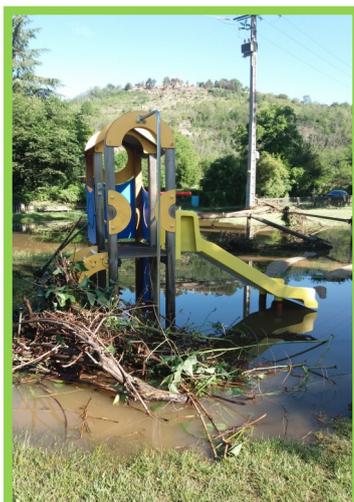
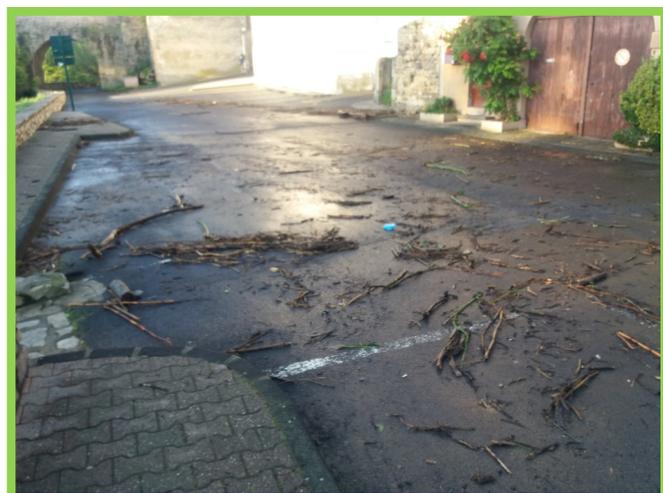
Fort de l'expérience des mandats précédents, nous avons pu anticiper le niveau de la crue et faire retirer les voitures du quai d'Allier et prévenir les riverains du débordement qui se profilait.

Deux maisons ont été envahies par 30 centimètres d'eau dans leurs cuvages.



Le dimanche matin 14 juin, l'équipe municipale, les agents et les sapeurs-pompiers de Coudes sont intervenus pour nettoyer les quais d'Allier.

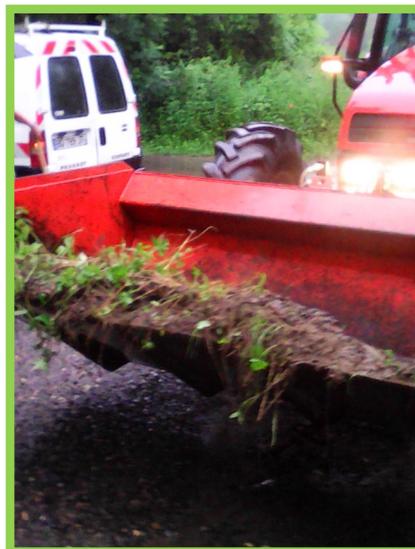
Néanmoins, des dégâts ont pu être constatés. L'aire de jeux a été abîmée et des lisses en bois ont été arrachées. Très rapidement, ces dégâts ont été réparés afin que les lieux retrouvent une configuration normale.



Nettoyage du Béal

Du fait de la montée des eaux de la Couze, le Béal a été envahi de branchage ne permettant plus la circulation.

L'équipe technique a donc procédé à un nettoyage de ce cours d'eau



Sécurisation de l'espace de jeux vieille route d'Issoire



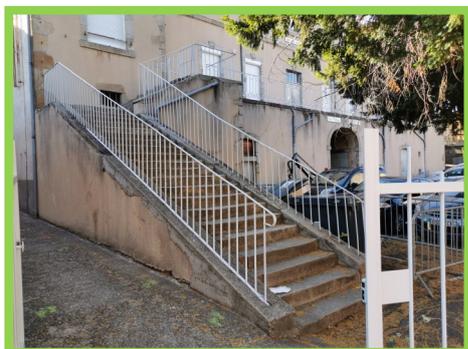
Des conseillers municipaux ont abattu un arbre mort qui menaçait l'aire de jeux. Cette opération gratuite a permis de sécuriser cet espace dédiés aux enfants.

Des décharges sauvages.

Les décharges sauvages sont, hélas, une réalité de plus en plus courante dans toutes les communes. Ce sont plus de 80 pneus qui ont été ainsi déposés route de Sauvagnat chez un particulier. La municipalité est intervenue pour aider à l'enlèvement de ces pneus et les faire reprendre pour qu'ils soient recyclés. Nous demandons à la population de nous signaler ces dépôts sauvages afin qu'ils soient traités rapidement et de ne pas attirer d'autres déchets.



Rénovation des balustrades de l'école.



Les balustrades ainsi que les portails de l'escalier extérieur de l'école étaient en mauvaise état.

Ils ont été traités contre la rouille et repeint. Il en sera fait de même du portail du cimetière fortement corrodé.

Les projets pour 2020

Rénovation de la porte de l'école.

La porte ancienne de l'école est vétuste. Elle n'est plus aux normes de sécurité et est considérée comme une passoire thermique. Elle sera donc changée tout en gardant son caractère correspondant au bâtiment.



Rénovation de fenêtres.

Un certain nombre de fenêtres des logements communaux est très abîmé, en simple vitrage et ne correspondent plus aux normes thermiques des bâtiments. Elles seront rénovées en 2020

Rénovation du carrelage du nouveau vestiaire

Le carrelage du nouveau vestiaire se décolle sur toute sa superficie et rend l'équipement inutilisable depuis plusieurs années. Une rénovation totale sera donc effectuée pour que cet investissement retrouve sa pleine utilisation.



Des travaux de voirie

Le passage piéton en pavés route de Champeix sera enlevé car il ne produit aucun ralentissement de la vitesse mais génère un bruit assourdissant à chaque passage de camion ou de véhicules agricoles.. Les têtes d'ilots seront refaits gratuitement par l'entreprise Roux qui les a abîmés lors de la construction du nouveaux parking.

Un nouveau projet est à l'étude, avec l'aide du Conseil départemental, sur cette entrée de la route de Champeix pour réduire fortement la vitesse

Investissement matériel

Afin de gagner en productivité, un certain nombre de matériel va être acheté pour les employés municipaux. Parmi eux, un jet haute-pression pour le nettoyage, un aspirateur à feuilles mais aussi une laveuse à brosse pour nettoyer les grandes surfaces rapidement comme celle de la maison multi activités.



Rénovation du terrain de tennis

Une rénovation du terrain de tennis est absolument nécessaire pour un terrain qui a 40 ans. Elle n'aura pas lieu en 2020. Le Conseil municipal se laisse le temps de réfléchir à une rénovation partielle ou totale selon l'utilisation qui en est faite. La municipalité ne souhaite pas que le Club de Tennis participe financièrement à cette rénovation afin qu'il garde la totalité des subventions accordées antérieurement. Ce projet sera à l'étude

La salle multi-activités

Du fait de la crise sanitaire, la nouvelle salle n'est pas encore en activité, la commission sécurité ne passant que le 31 juillet. Un budget d'équipement de cette salle a été voté pour 20 000 euros comprenant chaises, tables, podium, vaisselle, laveuse, aménagement du bar. Ces dépenses sont en cours pour louer au plus vite cet équipement si la situation le permet.



Salle Espace Loisirs Multi Activités (coût hors ameublement)	
Coût Total de la Salle : Honoraires + 12 Lots	1 084 495, 36 € T.T.C
Subventions accordées (Europe—Département—Région)	618 916 €
Autofinancement	465 579 €

Le C.C.A.S

Le repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu début janvier rassemblant plus de 80 personnes venues passer un moment convivial et chaleureux autour d'un repas de fêtes servi par l'équipe municipal et les membres du CCAS. Cette journée a été agrémentée de musiques et de danses et surtout de beaucoup de convivialité et d'amitié.



Une nouvelle équipe au CCAS

Avec le changement d'équipe municipal, le CCAS s'est aussi vu renouvelé. La plupart des anciens membres ont accepté de poursuivre leur mission pour le plus grand plaisir du nouveau conseil municipal et la continuité du travail engagé.

Président : Laurys LE MARREC

Membres élus

Mary COURTIAL
Julien GOUGNAUD
Annie DELAIR
Alain CHIGROS
Geneviève POULAIN
Sylvie GAYDIER

Autres membres

Michel CLUZEL
Colette BARBIER
Martine BEAUMEL
Rolande SCIAUVAU
Marie-Claude THOMAS
Madeleine CHIGROS

Des actions pendant le confinement

Durant le confinement, l'équipe municipale sortante et l'équipe élue ont régulièrement pris des nouvelles des personnes les plus fragiles et les plus isolées mais aussi des aînés dans leur ensemble. Des courses ont été faites pour les personnes le demandant. Elles ont été peu nombreuses grâce à la solidarité familiale et de voisinage qui existe dans notre village.

Ce dispositif est à même d'être reconduit, notamment en cas de canicule. N'hésitez pas à vous adresser à la mairie si vous en ressentez le besoin au 07.73.96.61.08

Fêtes des mères.....et fêtes des pères.

La nouvelle Commission Communale d'actions Sociales a poursuivi la traditionnelle fêtes des mères en apportant un dipladéna aux personnes concernées.. Elle a aussi introduit une nouveauté en offrant un sachet de biscuit Landon pour la fêtes des pères. Cette nouveauté qui a reçu un accueil chaleureux se poursuivra donc à l'avenir.



MON SANG POUR LES AUTRES LE GESTE CITOYEN.

Donner son sang : à quoi ça sert ?

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladie du sang, cancers...Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années.

Aujourd'hui il n'existe aucun traitement, ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles (PSL) issus du don du sang.

Cet acte volontaire, bénévole et altruiste est donc irremplaçable.

Le Don de sang - Chiffres-clés :

- ◆ 10.000 dons sont nécessaires chaque jour en FRANCE pour sauver des vies,
- ◆ 1 million de patients soignés chaque année,
- ◆ 3 c'est le nombre de vies sauvées avec 1 seul don,
- ◆ la durée de vie des produits sanguins est limitée :7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges et 1 an pour le plasma,
- ◆ les femmes peuvent faire jusqu'à 4 dons de sang total par an,6 pour les hommes,
- ◆ le délai minimum entre chaque don de sang total est de 8 semaines,15 jours pour le plasma et de 1 mois pour les plaquettes,
- ◆ pour donner son sang il faut avoir entre 18 et 70 ans,
- ◆ 1 donneur donne en moyenne 1,7 fois par an.

L'Avenir :

Nous connaissons une situation exceptionnelle et sans précédent depuis plusieurs mois. Cette crise va durer comme nous le savons, l'urgence quotidienne est la santé de nos concitoyens. La demande en produits sanguins va reprendre du fait de la reprise de l'activité chirurgicale hospitalière dont l'intensité ne devrait pas faiblir au cours des prochains mois.

Les réserves de sang risquent de passer sous le seuil d'alerte et tout indique qu'au cours du second semestre elles continueront de

Don du sang

À COUDES

Vendredi 6 novembre

Salle multi-activités, route de Champeix

VENEZ NOMBREUX !

L'école

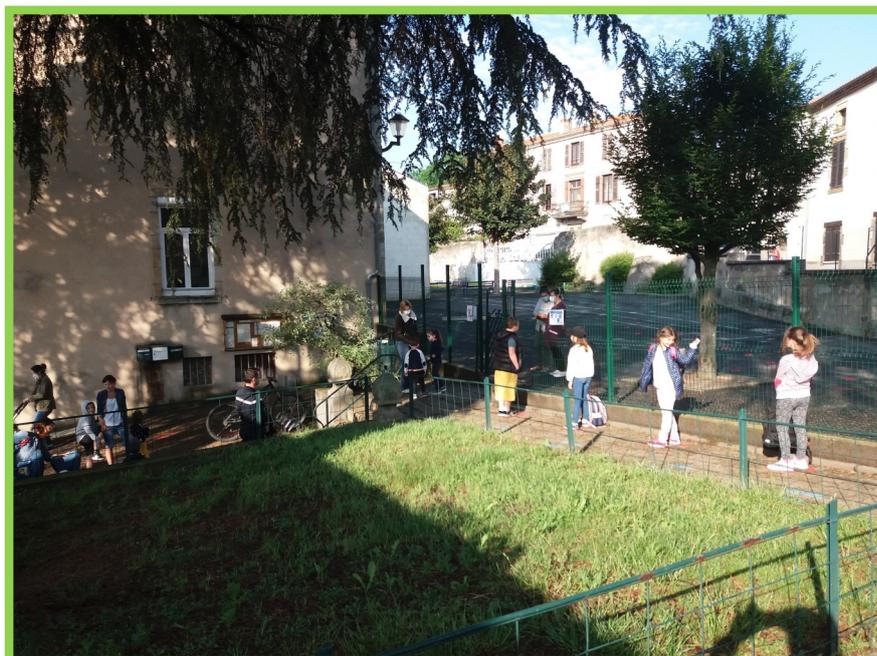
La crise sanitaire qui a frappé notre pays et le monde a totalement désorganisé l'école républicaine qui n'était pas préparée à de telles mesures. Dans un premier temps, tout le système éducatif a été fermée du jour au lendemain dès le 15 mars. Une reprise progressive a été mise en place le 11 mai par le gouvernement mais le RPI de Coudes-Montpeyrroux ne pouvait mettre en place en si peu de temps, le matériel et les agents nécessaires pour accueillir les enfants selon les règles drastiques du protocole sanitaire. Il a donc été décidé d'ouvrir progressivement d'abord en accueillant les enfants de soignants et en mettant au point un dispositif opérationnel efficace. Dès le 25 mai, le nouveau conseil municipal a décidé de faire revenir les classes par groupes à partir du 2 juin (sauf les petites et moyennes section) puis enfin toutes les classes. Les deux conseils municipaux qui se sont succédés lors de cette période de crise ont pris les décisions en responsabilité afin d'assurer la sécurité sanitaire des enfants de l'école.

L'application des différents protocoles, souvent reçus au dernier moment, a été extrêmement difficiles à mettre en place par le Conseil municipal, les services municipaux et les enseignants de l'école. Tous les acteurs se sont mobilisés pour remettre en place l'école et les services périscolaires de manière progressive en imaginant des solutions adaptées aux mesures sanitaires. Ce travail s'est effectué dans une étroite collaboration avec les services de l'Education nationale et de l'Inspection d'Académie.



Selon la circulaire du 10 juillet 2020, la rentrée se fera toujours avec des modalités de crise, port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans, nettoyage des mains et des locaux très fréquents et gestes barrières.

Toutes ces mesures sanitaires ne sont pas sans conséquences pour le budget de fonctionnement de notre collectivité : achats de masques, de produits désinfectants, remplacement des serviettes tissus par des serviettes papiers, triplement des heures de ménage grèvent le budget communal mais ont aussi une répercussion écologique forte quant aux déchets générés.



Des nouveautés pour l'école à la rentrée

A la cantine :

Changement de prestataire :

Afin d'augmenter la qualité, un nouveau prestataire de restauration scolaire a été choisi pour sa capacité à produire une cuisine saine, adaptée aux enfants à partir de produits locaux. Etape 43, qui est aussi un chantier d'insertion, important de notre région est engagé sur une voie de qualité avec des tarifs concurrentiels qui évite une augmentation du tarif du repas. A travers ce changement de prestataire, se trouve la volonté d'arrêter la livraison en liaison chaude qui est délicate en terme de risque sanitaire pour mettre en place une liaison froide, les plats seront réchauffés par nos soins, standard sanitaire de la sécurité alimentaire dans les collectivités.

Mise en place d'une facturation mensuelle

Pour plus de fluidité, le système d'inscription par tickets existant s'arrête. La régie municipale de la cantine ne fonctionnera plus. Désormais, il faudra inscrire votre, vos enfants au minimum le mercredi précédant la semaine demandée. Cette inscription se fera pour un ou pour tous les repas de la semaine. Vous pourrez inscrire votre enfant dans la durée, une fois, une semaine, un mois ou plus. Pour vous inscrire, il suffira de téléphoner ou d'envoyer un courriel à la mairie dans les délais susdits.

Tous les mois, la facture des repas sera envoyée par la mairie au Trésor Public qui se chargera du règlement. Vous pourrez ainsi régler en ligne ou par chèque directement à la trésorerie.

La garderie

Actuellement la garderie est en prolongement du restaurant scolaire. Le nombre d'enfants à la cantine ne cessant d'augmenter, cet espace garderie se transforme en espace cantine le midi pour redevenir garderie le soir. Cette situation n'est pas tenable aux vues de heures de ménage qu'elle engendre sur le même lieu pour transformer et nettoyer cet espace plusieurs fois dans la journée.

La crise sanitaire et le protocole qui sera toujours en vigueur à la rentrée nous oblige à réfléchir à une autre organisation. La garderie aura probablement lieu désormais dans l'ancienne salle du Relai d'Assistants Maternelles dès que les autorisations seront accordées.

Le Conseil municipal a souhaité entrer dans les tarifs sociaux proposés par l'Agglomération Pays d'Issoire dès la rentrée 2020 comme nous nous y étions engagé.

Renforcement de l'école de Coudes

Durant toute la crise du Covid-19 a travaillé en étroite collaboration avec les services de l'Inspection d'Académie et avec l'inspecteur de circonscription. Grâce à la mobilisation de la Municipalité et de l'équipe enseignante, les instances consultatives du Conseil Départemental de l'Education Nationale ont attribué à la commune de Coudes :

- * Un emploi de remplaçant, rattaché administrativement à l'école primaire
- * Un emploi RASED (poste E), rattaché administrativement à l'école primaire

Le Conseil municipal se réjouit de cette annonce.

Visite du château de Villeneuve-Lembron.

Classe de CE1 CE2

C'est dans le cadre du projet culturel et artistique autour des cabinets de curiosités que s'est inscrite cette visite.

Le vendredi 13 mars après midi, les CE1 CE2 ont été accueillis par une guide conférencière qui a donné une carte aux élèves pour trouver un trésor caché dans le château. Les élèves ont pu découvrir et admirer les trésors de ce château : des peintures murales, une licorne, des meubles très bien conservés, dont un cabinet de curiosité... Et ils ont eu une idée du mode de vie de l'époque, avec la dégustation par exemple de fèves de cacao.



L'artiste plasticienne associée à ce projet, Laure Guilhot, était également présente, et a animé un atelier de dessins sous la forme de cadavres exquis.

La suite du projet a dû être reportée à l'année prochaine en raison de la fermeture des écoles pendant la crise sanitaire.

La poste



Pendant plusieurs semaines avant la prise de fonction du nouveau Conseil municipal le 23 mai, circulait le bruit d'une fermeture imminente et définitive du bureau de Poste de Coudes.

Dès sa prise de fonction le maire a rencontré les services de la direction de La Poste pour affirmer son attachement et sa détermination à sauvegarder ce service public indispensable pour beaucoup de nos concitoyens.

Les services de La Poste ont dénoncé cette rumeur et expliqué qu'ils rétabliraient les horaires normaux dès septembre. Après plusieurs discussions La Poste a retrouvé son fonctionnement normal dès la fin du mois de juin. Finalement, c'est un renforcement des horaires de La Poste qui s'est effectué dès la mi-juillet.

Renforcement des horaires de La Poste.

Pour participer au renforcement des services publics pendant la période de crise sanitaire, La Poste a augmenté ses heures d'ouverture et la présence du personnel.

A partir du 6 juillet 2020, La Poste est ouverte les jours et heures suivants :

Lundi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Mardi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Mercredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Jeudi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Entreprise nouvelle.



L'équipe municipale salue l'installation d'une entreprise R2F sur la commune.

R2F

Energies renouvelables
Plomberie
Chauffage
Climatisation
Ramonage
Sanitaire

06.13.75.65.12
recotfrederic@gmail.com

Les sapeurs pompiers

Les Sapeurs-Pompiers de Coudes vous présentent leurs nouveaux véhicules : Deux véhicules nouvellement affectés au Centre de Coudes en remplacement de véhicules plus anciens.



Le CCFM est un engin tout terrain 4X4 dédié aux feux de végétaux et plus classiquement destiné aux feux de forêt. Ce dernier est intégré alors dans un GIFF (Groupe d'Intervention Feux de Forêt) et peut être amené à partir en renfort dans les colonnes feux de Forêt qui peuvent intervenir sur toute la France. Ce véhicule emporte une capacité de 3000 litres d'eau dont 500 litres réservées à l'autoprotection du véhicule se celui-ci se trouve piégé dans l'incendie de forêt. L'équipage peut alors s'équiper de masques respiratoires disposés dans la cabine et rester isolés dans la cabine durant l'orage de feu. Le véhicule dispose de matériel d'attaque du feu avec plus de 200 m de tuyaux sur dévidoir et 160 m transportable à dos d'homme sur des claies de portage, sortes de sac à dos permettant le transport du matériel dans des endroits escarpés. Il dispose également de moyen de tronçonnage pour faciliter le passage dans les bois touffus et permettre d'atteindre les foyers. Ce véhicule est armé de 4 hommes ayant tous la spécialité de feux de forêt et le conducteur la spécialité de conduite en tout terrain.

Le FPTL est un engin destiné aux feux et interventions urbaines. Emportant une charge en eau de 3000 litres et une réserve d'agent mouillant et d'émulseur pour fabriquer de la mousse, ce véhicule peut intervenir sur plusieurs catégories de feux : feux secs, feux d'hydrocarbures, habitations ou industriels, en chaufferie, de véhicules... Ce véhicule dispose de matériel d'extinction soit 600 m de tuyaux et plusieurs lances de différents débits pour l'attaque des feux. Armé par 6 hommes disposant tous de la formation incendie, 4 peuvent s'équiper d'appareil respiratoires isolants (ARI) leur permettant de pénétrer dans des endroits enfumés ou viciés pendant une vingtaine de minutes. Le véhicule dispose également de moyens d'exploration longue distance, et de détection de présence de gaz en milieu clos.



FPTL (Fourgon)

Grace à leur disponibilité les SP de Coudes ont assurés sur 2019 plus de 300 interventions.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous désirez venir rejoindre la grande famille de Sapeurs-Pompiers

Hommage au Capitaine Alain GAUCHET

Après 30 ans de services au Centre de Secours de Coudes, le Capitaine Alain Gauchet quitte ses fonctions d'adjoint de centre pour pouvoir se consacrer à la mairie où il occupe les fonctions d'adjoint au Maire. Celui-ci a tenu différentes fonctions dans le centre, dont 6 années en tant que chef de centre, puis adjoint au Cne Duarte. Il a été également formateur incendie sur le centre de Secours.

Alain est un homme de valeur qui a beaucoup donné par sa présence sur le Centre de Secours de Coudes. Celui-ci va manquer à la direction du centre. Tous le Centre de Secours de Coudes lui souhaite bonne continuation dans ce nouveau challenge.



Comme vous le savez tous, la France a traversé une grande épreuve sanitaire avec la COVID19.

Le Centre de Secours de Coudes était en première ligne pour la communauté en faisant partie des 36 centres du département équipés pour la prise en charge des personnes potentiellement porteuses du SARS-CoV-2. De Mars à Juin les sapeurs-pompiers du centre de Couddes ont assuré par tour de rôle des astreintes de 12h par équipe de 3 sapeurs-pompiers, 7j/7 et 24h/24 pour assurer les départs normaux ambulances et la prise en charge de personne infectée du Virus. Ainsi si l'un des équipages étaient malencontreusement contaminés, ceux-ci auraient pu faire l'objet d'un repérage facilité et d'une mise en confinement immédiate.

Durant cette période plusieurs suspicions de Covid19 ont été acheminées par les équipages du Centre de Secours de Coudes dans les différents hôpitaux d'Issoire et de Clermont-Ferrand avec toutes les mesures barrières adaptées pour limiter les risques de propagation du virus



Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade

Dynamic's Club Coudes

Malgré son dynamisme, le Dynamic's club de Coudes a cessé ses activités depuis mi mars 2020 dû à cette crise sanitaire du COVID 19. Le bureau est resté connecté avec ses adhérents malgré tout.

En ce mois de Juin, nous nous organisons pour que les activités puissent reprendre normalement en Septembre.

Cathy, notre animatrice, a proposé aux adhérents seniors ainsi qu'aux marcheurs des séances en extérieur tout en respectant les gestes barrières. Elle s'occupe aussi des nouvelles inscriptions. N'hésitez pas à nous contacter pour des renseignements concernant cette activité.



• ACTI-MARCHE

C'est une activité qui permet de réduire les risques d'hypertension et prévient le diabète. Elle améliore le système cardiovasculaire. C'est une alternative pour tous ceux qui souhaitent tonifier leurs corps.

L'Acti-Marche est pratiquée sur la piste du gymnase de Vic-Le-Comte car les participants viennent de communes différentes et parfois éloignées.

Un grand **MERCI** à nos animateurs pour leur investissement et dynamisme, car c'est dans la bonne humeur que nous nous retrouvons chaque semaine à la salle des associations de Coudes. Par ailleurs, nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de cette salle.

• LES ACTIVITES AU DYNAMIC'S CLUB DE COUDES

Pour toutes les activités, nos animateurs prennent en compte vos capacités et adaptent les exercices en fonction.

Elles sont ouvertes aux femmes comme aux hommes.



PLANNING DES ACTIVITES PROPOSEES

SAISON 2019-20

Possibilité d'inscriptions en cours d'année

Cotisations 2019-2020 (Possibilités de régler en plusieurs fois, chèque vacances, bon CAF acceptés)

1 cours = 100€

2 cours = 130€

3 cours = 180€

Acti'Marche = 130€ (sans licence) 157€ (avec licence)

ACTI MARCH'	GYM SENIOR	CROSS TRAINING	GYM PILATES
<p>Mardi 17h15 à 18h15 et Mercredi 15h45 à 16h45 Mercredi 16h45 à 17h45 Animatrice Cathy</p> <p>*Déterminer le profil du pratiquant *Tests de marche *Programme personnalisé *Coaching personnel</p>	<p>Mardi 15h30 à 17h00 Animatrice Cathy</p> <p>*Travail de la mémoire *Renforcement musculaire *Travail de la souplesse</p>	<p>Mardi 18h30 à 19h30 Animateur Kévin</p> <p>Jeudi 18h30 à 19h30 Animatrice Cindy</p> <p>*Travail Cardio *Renforcement musculaire</p> <p>Cette activité consiste à combiner des exercices faisant travailler différentes parties du corps.</p>	<p>Jeudi 19h30 à 20h30 Animatrice Cindy</p> <p>La méthode Pilâtes est principalement utilisée dans une perspective d'entraînement afin d'améliorer la force, la souplesse, la coordination et le maintien d'une bonne posture.</p>

Pour tout renseignement : dynamicsclubcoudes@gmail.com

ou contacter Patricia RAYNAUD au 0687353050 après 18h



Le Foot

Bilan catégorie U6 - U7

En ce début de saison, à notre grande surprise les effectifs des U6-U7 sont en hausse. Cette année 14 petits footballeurs sont licenciés. Equipe entièrement composée de garçons et entraînée par Gaëlle MACEDO. Après un premier plateau un peu difficile, le temps que tous le monde prennent ces marques nos petits champions font de grands progrès et ont de bons résultats. Les entraînements ont lieu au stade les Mercredis de 16h à 17h.

Bilan catégorie U8 - U9

Cette saison 2019/2020 a été malheureusement entachée par la crise du COVID 19 mais elle a malgré tout été une belle aventure avec 22 enfants qui ont suivi régulièrement les entraînements du mercredi, encadrés par Alex, Patrick, John et moi-même. Nous avons mené deux équipes à chaque plateau et répondu également présents à quelques tournois en salle, le dernier en date étant celui de Saint-Genès-Champanelle le 22 février dernier, où nos loulous ont fièrement tenu tête à l'équipe 3 de Clermont Foot !

Je profite de ce petit bilan pour remercier également les parents, nombreux, qui nous ont accompagnés tout au long de cette saison.

Bilan catégorie U10 - U11

Nous avons attaqué la saison avec 28 enfants, 20 enfants pour les U10 et 8 enfants pour les U11.

La saison s'est divisée en 3 phases. Lors de la première phase nous sommes arrivés 2ème de notre poule et lors de notre deuxième phase nous sommes arrivés 1er de notre poule. Nous tenons à féliciter tout le groupe ainsi que les parents qui sont d'une aide précieuse pour le bon déroulement de la saison.

La troisième phase n'a malheureusement pas pu se dérouler à cause du Covid.

Nous avons aussi participé à quelques tournois en salle : Lempdes, Saint Genès où nous avons finis 3ème et à Vic le comte où nous avons perdu en final.

Equipe I

Début de saison difficile pour l'équipe fanion entraînée par MATHIEU BERTRAND et CHRISTOPHE RAYMOND, après des débuts très prometteurs face à des équipes de ligue.

Tant au niveau résultats que footballistique. Elle perd le fil petit à petit du à sa jeunesse et son manque d'expérience. Elle occupe actuellement une 8ème place. L'état d'esprit du club et la solidarité des joueurs vont nous sortir de cette mauvaise passe.

Equipe II

L'objectif du club pour notre équipe réserve entraînée par DAVID MOURET est de gravir les échelons. Pour ce début de saison l'objectif est en route après 6 journées de Championnat. Le bilan est très bon (5 Victoires / 1 Défaite). Ceci surtout dû à une grande présence aux entraînements et un état d'esprit irréprochable. Continuons comme ça et espérons une récompense en fin d'année.

**Nous aurons le plaisir de vous retrouver
mercredi 02 septembre à 17h30
au stade Roger Fournier
pour le premier entraînement et l'inscription.**



GRUPEMENT COMTE VAL DE COUZE

**Pour la saison 2020/2021, nous recrutons :
U13, U15, et U18.
Si tu es né(e) entre 2003 et 2009, rejoins-nous !**



Pour plus de renseignements, contactez :
Cédric BESSE 06.86.98.16.06



ECOLE DE FOOTBALL US VAL DE COUZE CHAMBON

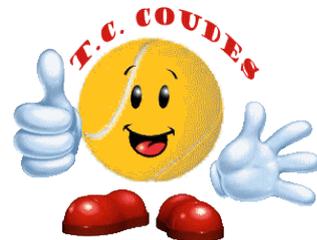
Tu aimes le foot, tu es né(e) entre 2010 et 2015, alors viens jouer avec tes copains, à partir du mercredi 2 septembre 2020 à 17h30 au stade de Coudes.



*— TOI AUSSI —
VIENS JOUER
DANS MON CLUB*

Contacts :

Manu 06.50.10.59.00 ou Christophe 06.65.66.87.60



Le Tennis Club de Coudes

Les années précédentes, les membres du club avaient plaisir à vous présenter nos résultats en compétition.

Malheureusement cela ne sera pas possible cette année puisque les tournois et compétitions ont été supprimés en raison du Covid19. De même, la pratique du tennis sur notre court municipal a été interdite jusqu'au déconfinement. *Dans ce contexte négatif, nous avons eu le plaisir d'apprendre que le Conseil Municipal avait programmé la réfection de la couche superficielle de notre terrain. Nous espérons que ces travaux seront réalisés rapidement pour ne pas décevoir nos nouveaux adhérents.*

Nous remercions chaleureusement les élus municipaux pour cet engagement et nous nous associerons avec plaisir à leur démarche.

Le club souhaite proposer à la rentrée, les samedis matin du mois de septembre à tous les coudois qui le désirent, deux heures de Tennis découverte libre à tous! (sur inscription au

préalable par téléphone au 0650014678, contact Alexis Magnin)

En attendant, la reprise des activités, nous vous souhaitons de bonnes vacances!

Pour tout renseignement concernant le fonctionnement du Tennis Club de Coudes :

Vanessa Michy

Présidente

0663999468



Le Comité d'Animation

Election d'un nouveau bureau

Le **Vendredi 10 janvier**, s'est tenue l'assemblée générale du Comité d'animation afin d'élire un nouveau bureau. Cette assemblée a été suivie d'un repas entre les membres du bureau, les membres actifs, ainsi que les personnes ayant soutenu et subventionné le Comité dans ces activités de plus en plus importantes, notamment dans le cadre du Festival lors de la fête du village.

Le dernier bureau a démissionné et ses membres ont décidé de rester membres actifs mais de passer le relai de la présidence...

Nouveau bureau :

Présidente : Madame Patricia Porcheron

Vice-Président : Monsieur Julien Gougnaud

Secrétaire : Madame Virginie Le Marrec

Secrétaire-adjointe : Madame Fabienne Gabrel

Trésorière : Madame Isabelle Guerin

Trésorier-adjoint : Monsieur Frédéric Cortes



Activités en 2020 et COVID ...

Lors d'une de ces premières réunions, le nouveau bureau a voulu organiser une soirée alsacienne le 4 avril qui n'a malheureusement pas pu avoir lieu pour les raisons d'épidémie de COVID 19 que nous connaissons tous....

Cette soirée ne sera que partie remise bien sûr !

La fameuse brocante de juin n'aura pas pu avoir lieu également ... comme vous pouvez l'imaginer ...

Malheureusement les exigences sanitaires ne permettent pas au comité de maintenir le festival des Cafarottes qui devaient accueillir les Ebouiffés et Oubéret.

Nous espérons pouvoir maintenir le traditionnel Alambic le 14 novembre 2020

Et pourquoi pas vous ?

Lors de notre dernière réunion et grâce à une communication sur les réseaux sociaux, sept nouveaux membres, de Coudes et des environs, sont venus se joindre à l'équipe du Comité d'animation.

Nous les en remercions car c'est bien grâce au travail et à l'implication des bénévoles que les manifestations prennent vie ; c'est le fourmillement d'idées de chacun qui fait que nous pouvons chaque année vous apporter des améliorations dans ce que nous pouvons vous présenter. Alors pourquoi pas vous ?

Félicitations à Delphine et Julien qui se sont mariés le 20 juin 2020 !

Tous nos vœux de bonheur !

Gardons le contact :

Facebook : [comite d'animation de coudes](#)

Instagram : <https://www.instagram.com/comitedanimationcoudes/>

Renseignements : comite.coudes@gmail.com

Coud'flash

C'est une nouvelle fois dans la bonne humeur, la convivialité et le partage qu'avait débuté une deuxième saison pour notre tout jeune club, rythmée par des sorties, des cours et des séances studio. Mais cela fut malheureusement écourté par la pandémie qui a touché le monde entier.

Le 27 juin, pour clôturer cette courte année et redonner le moral à nos troupes. Nous avons offert à nos membres ainsi qu'à leur famille le repas de fin d'année qui a eu lieu au Lac des Verreries à Puy-Guillaume avec nos amis les Z'artistes autodidactes de luzi'arts. La journée a été festive et joyeuse.

Notre première exposition ayant remporté un franc succès, nous prévoyons d'ores et déjà de réitérer l'expérience si les mesures gouvernementales le permettent. Nous vous donnons rendez-vous le premier week-end de décembre, soit le 6 et 7.

Les inscriptions pour la nouvelle saison se feront le 12 septembre 2020 de 10H à 12H à la salle des associations. Dès la semaine suivante, le 19 septembre débiteront les ateliers.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez nous joindre:

Par téléphone : D. Boulier 07-87-03-18-72
P. Ribeyre 06-71-10-55-33

Par mail : coudflash63114@gmail.com ou par messenger en laissant vos coordonnées ; nous vous recontacterons rapidement

Et nous suivre via nos réseaux sociaux
Facebook : [antenne coud'flash](#)

Instagram : [coudflash](#)



Escapade aux cascades de Chiloza

La bibliothèque municipale

Notre bibliothèque municipale est un espace de culture au sein de notre commune.

Elle possède son fond propre d'ouvrages et de manière récurrente la bibliothèque départementale de prêt apporte des nouveautés. Ce sont des livres mais aussi des bandes dessinées et des DVD.

L'inscription y est simple et gratuite.

L'espace enfance-jeunesse est aménagé en canapé pour accueillir les enfants.

La bibliothèque fonctionne grâce à des bénévoles. Le Conseil municipal remercie chaleureusement l'aide de Jeanine Baldassin à ce titre.

Les horaires d'ouverture sont :

Le lundi : 16h30-18h00

Le mercredi : 14h00-17h00

Le jeudi : 16h30-18h00



Chers coudois,



Vous avez été privés de l'exposition annuelle du collectif Coud'Art. Aussi les artistes du collectif vous proposent de découvrir dans ce bulletin quelques unes des œuvres qui auraient dû être exposées.

C'est avec impatience que nous préparons une prochaine exposition dès que cela sera possible, et toujours en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école.

Cette année encore, les artistes n'ont pas manqué d'inspiration comme vous pourriez le constater. Nous avons des nouveaux venus à vous présenter... et nous savons que certains habitants très créatifs se cachent encore !

Ils seront les bienvenus en se manifestant sur eberlinet@gmx.fr ou 06.59.41.69.17.



Dominique APAVARI : "Ma rue", Coudes, au crayon, 21*30

Emilie BERLINET : "Bassin d'Arcachon confiné", pastels secs, 40*40

Bernard DEFOSSE : 1. "Mont St-Michel", pastels secs, 30x20 / 2. "Arbre à nuages", pastels secs, 13x18

Margaux GAUTHIER, 14 ans, 2 oeuvres

Bernard NURY : mosaïque. L'idée est issue d'une présentation de collages de Matisse en création d'un univers particulier et un formidable mariage de couleurs très envolées

Sylvie PENNACINO : inspiration POP ART (mélange peinture aquarelle pour le fond et personnage en peinture noir acrylique)

Sylvette ROUSSELLET : "L'Unité", sculpture modelée en argile blanche manuellement et avec petits outils, 26*20*37

Coralie SERVEL : peinture, 50*40

Johnny VAZEILLES : 1. "Prédateur", technique bombe aérosol et feutre peinture acrylique, sur bois dérivé 127*127

2. "Cosmic ride", technique bombe aérosol et feutre peinture



Couleur Pastel

Découverte des pastels secs avec Katya BARDET-WINSBACK,
pastelliste



Voici les dates des journées de formation proposées par notre pastelliste professionnelle locale pour la fin 2020 :

Jeudi 24 septembre 2020

Jeudi 15 octobre 2020

Jeudi 26 novembre 2020

Jeudi 17 décembre 2020

Installation à partir de 9h30

Pause déjeuner 12h30-13h30

Fin du cours à 16h00

Les cours ont lieu à la Maison de la Source. Ils sont adaptés aux débutants comme à celles et ceux qui pratiquent déjà dessin, aquarelle, huile...

Le matériel peut être fourni pour démarrer.

Ambiance détendue et conviviale avec partage de passion et d'idées sur de multiples sujets !

Pour plus de renseignements, contactez Katya BARDET-WINSBACK : 06.08.51.83.27 / katya.winsback@orange.fr



Les déchets

Des chiffres **TRÈS ENCOURAGEANTS** sur la commune de **COUDES** :

-  **276,961 tonnes** d'ordures ménagères collectées / an
-  **31,340 tonnes** de verre collectées / an qui ont permis la fabrication de **69 637 bouteilles**
-  **73,076 tonnes** d'emballages et journaux magazines collectées / an
-  **7,390 tonnes** de textiles collectées / an
6,651 tonnes valorisées / an
-  **25,54 %** de foyers équipés de composteurs individuels
32,123 tonnes de déchets verts évitées / an, dont **9 tonnes** / an grâce aux composteurs partagés en place.

JE COMMANDE UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Il est toujours possible de se procurer un composteur individuel à **tarif préférentiel** (15 € pour un 320 litres et 20 € pour un 620 litres) en complétant le coupon réponse ci-dessous. Retournez-le au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

JE COMMANDE :

- Un composteur en plastique recyclé de 320 litres à 15 € (préconisé pour une surface inférieure à 500 m²)
- Un composteur en plastique recyclé de 620 litres à 20 € (préconisé pour une surface supérieure à 500 m²)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE : EMAIL :

Fourni avec un seau de 10 litres pour collecter les déchets de cuisine ainsi que les notices de montage et d'utilisation.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92 ou consulter le site internet www.sictom-issoire-brioude.com

Report journées Défense et Citoyenneté

- **Les Journées Défense et Citoyenneté (JDC) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre et seront reportées à une date ultérieure.**
- **Ces mesures répondent à l'application des consignes barrières en vue de limiter la propagation du virus COVID-19.**

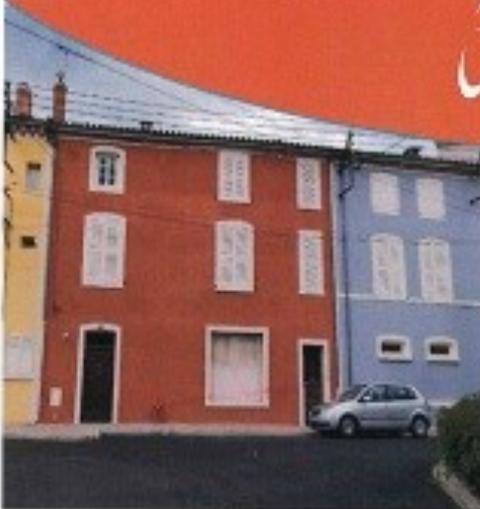
Le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté est un document requis pour s'inscrire à un examen (baccalauréat, BEP...) ou à un concours et ce, jusqu'au 25^e anniversaire du candidat. Dans le cadre du report des journées de défense et citoyenneté, les candidats au baccalauréat ou autres examens (hors celui permis de conduire) ne disposant pas de certificat de participation à la JDC, pourront fournir les pièces suivantes :

- pour les moins de 18 ans, l'attestation de recensement ;
- pour les plus de 18 ans, l'attestation provisoire « en instance de convocation ».

Ces mesures répondent à l'application des consignes barrières en vue de limiter la propagation du virus COVID-19.



DISPOSITIF D'AIDE AUX RAVALEMENTS DES FAÇADES



> La marche à suivre :

- **Contactez** votre interlocuteur API pour vérifier l'éligibilité de votre demande
- Un rendez-vous sera fixé pour organiser une visite et établir les prescriptions de travaux (en présence des Bâtiments de France en secteur classé)
- Un dossier de demande de subvention vous sera adressé, avec le compte-rendu des prescriptions qui vous permettra de demander des devis
- Le dossier complet devra être retourné à API pour instruction de la demande à la Commission Mobilité et Cadre de vie
- Un courrier de notification de subvention vous sera communiqué et vous permettra d'engager les travaux
- Le versement pourra être effectué après la visite de contrôle des travaux (à réaliser sous 10 mois) et après réception des factures acquittées.

> Pour qui ?

- Tout propriétaire, occupant, bailleur, de résidence secondaire, d'une maison ou d'un immeuble sur le territoire d'API (bâtiments annexes sous conditions)

> Les conditions à remplir ?

- Le bien doit être construit avant 1950
- Il doit être conforme aux règles d'urbanisme de la commune
- Les façades doivent être visibles depuis le domaine public
- Ne pas avoir commencé les travaux.

> Quels sont les travaux éligibles ?

- Il doit s'agir d'un projet de ravalement global comprenant à minima un enduit ou un rejointoiement
- Sont pris en compte dans ce projet global : les travaux préparatoires au chantier ; reprises de la maçonnerie ; la remise en peinture des menuiseries et ferronneries ; le dessous de toiture ; la zinguerie ; le bardage
- Les travaux doivent être réalisés par des entreprises.

Quelles aides ?

- 2 types de zones sont définies : les zones prioritaires (centre-ville d'Issoire ; centres-bourgs de pôles dits structurants ou secondaires ; secteurs classés) et le reste du territoire
- 30 % du montant H.T du devis pour les zones prioritaires, plafonné à 3 500 €
- 25 % du montant H.T du devis pour le reste du territoire, plafonné à 2 000 €
- Une seule subvention est attribuée par immeuble dans la limite du plafond.

Contact

• Agglo Pays d'Issoire - Christelle ROUGIER
Direction Mobilité et Cadre de vie - Service Habitat
Agglo Pays d'Issoire - 20 rue de la Liberté
BP 90162 - 63504 Issoire Cédex
Tel : 04 75 62 20 03 - Mail : christelle.rougier@agglopiays.fr



AGGLO PAYS D'ISSOIRE

PIG* : DISPOSITIF D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES TRAVAUX HABITAT POUR LES COMMUNES D'API



* PIG : Programme d'Intérêt Général

> Pour qui ?

- Vous êtes propriétaire occupant
C'est votre résidence principale, actuelle ou future. Le niveau de ressources ne doit pas dépasser un certain plafond.
- Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou que vous souhaitez louer. Vous vous engagez à louer votre logement rénové pour une durée minimum de 9 ans et à pratiquer un loyer maîtrisé. Les subventions varient en fonction du type de travaux à réaliser.

> La marche à suivre :

- Contactez l'Agglo Pays d'Issoire afin de vérifier l'éligibilité de votre projet
- L'Agglo Pays d'Issoire mandate SOLIHA pour une visite de votre logement
- SOLIHA vous conseille et vous accompagne gratuitement dans vos démarches

> Quels sont les travaux éligibles ?

- Les travaux de rénovation des logements dégradés : un projet global (Électricité, assainissement, plomberie, sanitaires, chauffage, toiture, peinture au plomb ...)
- Les travaux de rénovation ou de remise en service de logements vacants sur le secteur locatif ou en accession à la propriété
- Les travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées, occupants leurs logements (Remplacement de la baignoire par une douche adaptée, monte-escalier, aménagement de pièces en rez de chaussée, rampe d'accès ...)
- Les travaux liés aux économies d'énergie : un gain énergétique de 25% au 35% (Isolation des combles, doublage des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage, ventilations, chauffe-eau solaire ...)

Les conditions à remplir ?

- Le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans
- Les travaux seront réalisés par des professionnels du bâtiment.
- Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord des partenaires financiers.

Ne tardez pas à en profiter ! Cette opération est mise en place jusqu'en septembre 2021.

Un conseiller peut vous renseigner par téléphone ou lors de permanences*. Vous pouvez aussi vous inscrire directement en ligne sur monprojet.anah.gouv.fr.

Contact Agglo Pays d'Issoire - Sarah Srikah
Direction Mobilité et cadre de vie (Service Habitat)
20 rue de la liberté

BP 90162 - 63504 Issoire Cedex

Tel : 04 15 62 20 03

Mail : sarah.srikah@capissoire.fr

*Pour plus de renseignements : <https://www.capissoire.fr/>

Commerces

PROXI	16 Avenue Jean Jaurès	04 73 96 67 36
BOULANGERIE COSTE	12 Avenue Jean Jaurès	04 63 44 82 70
PHARMACIE KARINTHI	7 bis Avenue Jean Jaurès	04 73 96 62 15
La Fée des Bois	5 Rue du Pont	04 73 71 08 16
GAEC le Jardinier	Route de Champeix	04 73 96 95 24 06 71 17 06 62
LA COUDES'OIR	7 Rue du Pont	04 73 96 60 78
LES CAVES COUDOISES	Zac de Pérache	04 73 96 63 43
DESIGN RECYCLE (Ussel Laurent)	10 Avenue Jean Jaurès	04 73 55 12 72
HÔTEL DE LA POSTE	2 Avenue Jean Jaurès	04 73 96 61 05
HÔTEL FORMULE 1	Zac de Pérache	08 91 70 52 63
		04 73 96 69 57

Services

L'EVEIL DES SENS	1 Rue du Pont	06 59 59 87 94
LEVAN'S COIFFURE	20 Avenue Jean Jaurès	04 73 96 91 84
MYRIAM COIFF'ADOM	3 Lot du Stade	06 26 67 07 99
AUTO ECOLE DE COUDES	8 Avenue Jean Jaurès	04 73 70 19 44
D.N.G.F (GAUTHIER Julien)	9 Lot du Stade	06 33 07 86 40
		06 31 04 21 01
CONCEPT&INTELLIGENT ADVICE (DELINAC Andelko)		06 07 24 04 62
GOUGNAUD Julien	1 Chemin du Rivage	07 86 92 99 48

Artisans

SIMON LAURENT	8 Impasse de la Source	06 13 75 49 04
R2F (RECOT Frédéric)	2 chemin du Cuel	06 13 75 65 12
MITON Jean-Louis	8 Impasse du Barry	04 73 96 92 03
		06 64 91 09 97
MARTIN Mathieu	5b Passage du Pont	04 73 96 66 77
		06 26 25 23 03
DUCAT Jean-Marc	16 Route de Champeix	06 50 26 63 98
FOUILHOX Olivier	Zac de Pérache	04 73 54 15 24
		06 16 67 38 03

Entreprises

Entreprise ROCHETTE	Zac de Pérache	04 73 96 69 71
SARL MONIER Frères	Zac de Pérache	04 73 96 71 99
TRANSPORTS VERDIER	Zac de Pérache	04 73 96 61 58
Cabinet ALLIANCES	Zac de Pérache	04 73 96 96 96
TECHNI-MODUL ENGINEERING	Zac de Pérache	04 73 54 53 30
METOPLAST	Zac de Pérache	04 73 71 99 65
		06 27 87 78 31
RJ DEBIT EXPRESS	Zac de Pérache	04 73 96 92 82
ARVEL	Zac de Pérache	04 73 96 92 22

Mairie

18 avenue Jean Jaurès : 04.73.96.61.08 / 09.67.07.61.08

Services sociaux

Relais Assistantes Maternelles Communauté de commune	Rue du Foirail - 63730 Plauzat 04.73.96.93.72 ram-coudes@capissoire.fr
Aide au maintien à domicile (Aides ménagères)	Mairie de Champeix 04.15.62.20.01
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	34 rue Antonin Gaillard - 63506 Issoire 04.73.55.61.00.
Service assistance sociale	11 avenue Jean Jaurès - 63500 Issoire 04.73.89.48.55.
Caisse Allocation Familiales	15 rue du Mas - 63500 Issoire 04.73.89.17.24.
Télé-Assistance départementale	Contact : en mairie au 04.73.96.61.08.

Secours d'urgence

SAMU urgences médicales	15
Sapeurs pompiers	18 ou 112
Gendarmerie Nationale Issoire	17 ou 04.73.89.80.80.

Dépannage

Eau Lyonnaise des eaux	04.73.28.66.00
Electricité ou Gaz Urgence électricité	0810.333.063
Urgence gaz	0810.433.063

Santé

Médecins	Dr TOUCAS Catherine	04.73.96.61.89.
	Dr LIBERCE Roger	04.73.96.62.41.
Infirmières	Mme ARNET Corinne	04.73.96.66.61.
	Mme GLISZCZYNSKI Laurence	
	Mme EL KHARRAZ Jemiaa	
Pharmacie	M. KARINTHI Luc	04.73.96.62.15.
Dentistes	M. RIOL Pierre	04.73.96.61.20.
	Mme RENAUD Johanne	
Kinésithérapeutes	M. JOUANNEAUX Gérard Melle DECHAVANNE Patricia	04.73.96.92.30.
Podologue-Pédicure	Mme BOURON Nathalie	06.61.49.69.28.



Mairie

18, Avenue Jean-Jaurès

63114 Coudes

Tél. : 04 73 96 61 08

f : *Mairie Coudes*

Mail : mairiecoudes@wanadoo.fr

La mairie vous accueille le

Lundi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00.

Mardi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00.

Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00.

Jeudi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00.

Vendredi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00.